

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Mosquée à Nice : réactions de tous bords

- Politique -

Date de mise en ligne : mercredi 16 août 2006



Nice Premium

Pendant sa semaine de vacances, l'équipe de Nice Première est heureuse de vous offrir une compilation de ses meilleurs articles. Pour cette quatrième journée, vous retrouverez les articles qui ont fait le plus réagir durant des douze derniers mois.

Loin devant avec 886 réactions se trouve l'article sur la Mosquée de Nice, en seconde position toujours la religion avec une interview de JC Picard qui à fait régair à 162 repirses. En trois, une ANPE qui peut mieux ".fr" avec ses 70 messages, à la quatrième place le nom du possible futur grand stade de Nice qui totalise 62 messages et le cinquième Marc Concas et son Vieux-Nice qui ont fait poster à 42 reprises.

Bref, ça tchathe sur NP et cela n'est pas pour nous déplaire car vous avez la parole à chacune de nos publications, n'hésitez plus une seule seconde à la prendre.

Bonnes vacances pour les plus veinards et excellente semaine pour les autres.



Les tribunaux devront juger la plainte déposée par SOS Racisme à l'encontre de Jacques Peyrat, sénateur-maire de Nice, et Auguste Vérola, son adjoint aux cultes. Les politiques Niçois réagissent sur l'implantation d'une mosquée à Nice et sur l'accusation de racisme. Auguste Vérola a souhaité s'exprimer sur cette affaire.

Auguste Vérola, adjoint aux Cultes et conseiller général UMP : Je suis plus déçu qu'autre chose. La plainte vient de SOS Racisme "Paris". Ils ne doivent pas connaître Auguste Vérola.

A Nice, je suis connu pour être quelqu'un de très ouvert avec tout le monde. Beaucoup de gens se sont étonnés que l'on m'accuse de racisme. SOS Racisme m'a mis dans le même panier que Monsieur le Sénateur-Maire Jacques Peyrat parceque je suis son adjoint aux cultes. On sait que depuis un an je suis un peu "banni" par le maire. Il arrive souvent que lors des cérémonies officielles je représente le conseil général des Alpes-Maritimes et le maire envoie quelqu'un d'autre pour représenter la municipalité.

Concernant la mosquée, un adjoint aux cultes, avec un pluriel à "culte" ne peut être que pour. On ne peut pas empêcher les gens de prier. C'est dans la loi. Il faut arrêter de dire "il faudrait une mosquée". Disons "Il Faut". Mettons nous autour d'une table et discutons entre représentants laïcs et religieux.



Marc Concas, conseiller général PS : Dès l'instant où une plainte a été déposée, il appartient à la justice de trancher.

En tout état de cause et quel que soit son lieu d'implantation, une mosquée à NICE est une nécessité absolue pour des raisons de dignité et de sécurité. La communauté musulmane a droit à un vrai lieu de culte à NICE et on sait que les salles de prière, plus ou moins clandestines, présentent des dangers. Des incendies ont pu être déplorés.

L'isolement dans lequel Jacques PEYRAT veut placer la communauté musulmane ne peut malheureusement que conduire à l'émergence d'un intégrisme.



Dominique Boy-Mottard, conseillère générale PS : Un problème de stationnement ? On trouve toujours de bonnes raisons pour justifier des sentiments moins avouables... Cet argument-là ressemble fort à un prétexte !

En effet, à quelques centaines de mètres de l'immeuble que l'association Moubarak se propose d'acquérir, les musulmans se retrouvent actuellement pour prier dans des conditions indignes d'une ville dans laquelle les pratiquants des autres religions ont la possibilité de se réunir dans de véritables lieux de culte.

L'exiguïté des actuels lieux de prière musulmans à Nice risque d'aboutir un jour ou l'autre à une véritable catastrophe (il y a déjà eu plusieurs alertes en la matière). D'autre part, on sait très bien ces mauvaises conditions peuvent devenir un terreau dans lequel se développe l'intégrisme. D'ailleurs de nombreuses communes en France, de gauche comme de droite, ont permis à toutes leurs communautés religieuses de pratiquer leur culte dans la dignité et la sécurité.

Quant aux propos du maire, ils ne constituent pas vraiment une surprise quand on connaît le personnage et qu'on sait d'où il vient. Ce qui n'est pas une raison pour les accepter. Je comprends donc parfaitement le dépôt de plainte du collectif SOS Racisme.



Bruno Dellasudda, conseiller municipal Alternatif : Défenseur d'une laïcité à la fois ouverte et vigilante, je m'associe aux initiatives visant à permettre aux hommes et aux femmes de confession musulmane de pratiquer leur culte dans une mosquée au centre-ville, à égalité des droits avec les autres habitant-e-s de notre commune.

La question du stationnement, même si elle pose un vrai problème dans le centre-ville, ne peut en aucun cas être un obstacle à la pratique de l'islam dans des conditions correctes. Il est à craindre que derrière cet argument se cache un racisme hypocrite, semblable à celui qui se dissimule derrière le projet d'aménagement d'un lieu de culte dans la plaine du Var, donc très éloigné du centre-ville.



Jean-Christophe Picard, porte-parole du Parti Radical de Gauche : Nous apportons notre soutien à la plainte déposée par l'association SOS Racisme contre le maire de Nice après les propos qu'il a tenus contre les musulmans et qui sont cités dans Le Monde daté du 13 novembre 2005.

Il s'agit là d'une violation flagrante de l'article 225-1 du code pénal pour lequel « constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison [...] de leur appartenance [...] à une religion déterminée » passible, lorsqu'elle est commise par une personne dépositaire de l'autorité publique, de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Nous constatons, avec regret, que la Laïcité est régulièrement bafouée à Nice. Ces atteintes sont d'autant plus malvenues que, dans quelques jours, nous célébrerons le centenaire de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des églises et de l'Etat.

Quant à Jacques Peyrat, il n'a pas souhaité commenter ses propres propos.